

L'hon. Mlle LaMarsh: Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser à mon ami, qui, je le sais, est toujours si prêt...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. L'honorable représentante ne peut poser une question que si l'honorable député qui a la parole le permet.

L'hon. M. Hees: Monsieur l'Orateur, comme j'ai l'intention de parler pendant le temps qu'on m'accorde, je répondrai plus tard à la question de la charmante représentante.

L'hon. Mlle LaMarsh: Peut-être alors au déjeuner.

L'hon. M. Hees: Non, monsieur l'Orateur, je n'ai nullement l'intention d'inviter le secrétaire d'État (M¹¹⁰ LaMarsh) à déjeuner ni à quoi que ce soit.

L'hon. Mlle LaMarsh: Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

Des voix: Asseyez-vous, à l'ordre.

L'hon. Mlle LaMarsh: Monsieur l'Orateur...

L'hon. M. Ricard: Ignorez-vous que vous devez vous asseoir quand M. l'Orateur se lève?

M. l'Orateur: A l'ordre. Le ministre devrait savoir qu'elle doit se rasseoir quand l'Orateur a la parole. Le ministre aurait-elle l'amabilité de nous dire pourquoi elle désire maintenant la parole?

L'hon. Mlle LaMarsh: Je pose la question de privilège, monsieur l'Orateur. Il me semble que le député a prouvé qu'il existe, à ses yeux, un seul genre de femme qu'il aimerait inviter à déjeuner. (*Exclamations*)

L'hon. M. Hees: Monsieur l'Orateur, je me souviens qu'au cours de la dernière campagne électorale, alors que j'avais le plaisir de me présenter contre une autre charmante personne, membre de cette Chambre, elle a fait le même genre de remarque; c'est pourquoi, je dirai à propos du secrétaire d'État ce que j'ai dit à propos de cette autre dame. Chaque fois qu'on m'a demandé ce que je pensais de mon adversaire, j'ai répondu ce que je réponds au secrétaire d'État: «C'est une très charmante personne».

Maintenant, monsieur l'Orateur, si je puis continuer, le ministre des Finances et le président du Conseil du Trésor ont fait grand cas de leurs prétendues réductions qu'ils avaient effectuées dans le budget de l'an prochain. Nous avons vu la liste de ces dépenses sur les documents que nous avons déjà reçus. Mais

ils n'ont fait qu'agir exactement, monsieur l'Orateur, comme n'importe quel ministre des Finances, quand, chaque année, les divers ministères s'adressent à lui pour l'examen de leurs crédits. Comme on les gonfle pour inclure tous les articles de dépenses que chaque ministère voudrait présenter, le ministre, naturellement, les réduit aux montants appropriés.

Voilà, monsieur l'Orateur, ce qu'on a fait cette année. Les dépenses n'ont subi aucune réduction en plus de celles effectuées dans toute année ordinaire. Je dirai, en guise d'exemple, que nous sommes dans la situation de l'homme qui rentre chez lui le soir pour entendre sa femme lui annoncer ce qu'elle appelle une bonne nouvelle: elle lui épargnera \$500 l'année prochaine. L'homme, pour célébrer cette nouvelle, promet à sa femme de l'inviter au restaurant, puis il demande de quelle façon elle espère économiser ces \$500, ce à quoi elle répond: «J'ai décidé d'acheter un manteau de fourrure, puis j'ai changé d'avis. Donc, je vous ai épargné \$500. Je dois vous dire, toutefois, que je vais augmenter nos dépenses de 8 p. 100 l'année prochaine, alors admettez que je suis bonne ménagère». Voilà exactement, monsieur l'Orateur, comment s'est comporté le gouvernement, et sur toute la ligne.

Ces dépenses exagérées, monsieur l'Orateur, ce refus de mesurer avant de couper, ont occasionné d'énormes déficits. Voilà pourquoi on demande aux contribuables de fournir 5 p. 100 de plus au gouvernement. La mesure initiale a été repoussée. La nouvelle mesure, lorsqu'elle sera présentée sous une autre forme, sera combattue des griffes et des dents par l'opposition. Nous allons lui faire subir le même sort que l'autre mesure lundi soir car, à notre avis, cette hausse d'impôt est totalement injustifiée.

Nous nous opposons, d'autre part, à cette mesure parce qu'elle est inflationniste. Vous savez tout comme moi, monsieur l'Orateur, que la seule façon pour nous d'assurer de l'emploi à nos citoyens et de hausser leur niveau de vie, c'est de vendre nos produits au Canada et à l'étranger et de résister à la concurrence. Si les coûts augmentent, nous voyons diminuer énormément nos chances de vente. Personne n'achètera un produit pour la simple raison qu'il est fabriqué par des Canadiens. Il doit être bien présenté et à un prix abordable.

Cette majoration d'impôt, monsieur l'Orateur, fera monter le prix d'achat et de vente des marchandises. Nous savons tous très bien que les syndicats ouvriers ajouteront simplement ce supplément d'impôt de 5 p. 100 aux